

**EXTRAIT DE DÉCISION DIFFUSÉ AU
BULLETIN OFFICIEL DES DÉCISIONS
SUR LE SITE INTERNET DE L'EPSF**

Numéro de dossier	Date de décision
Réf : 2022090005	28/11/2022

Référence de la décision : A/EC/2022-11-021

Renouvellement de l'agrément en tant qu'organisme chargé des examens de CAPTRAIN France :

A été renouvelé, à la demande de la société CAPTRAIN France, l'agrément en tant qu'organisme chargé des examens portant sur les connaissances professionnelles générales relatives à la conduite des trains.

L'agrément est valable jusqu'au 28 novembre 2027.